



Corporation de
mobilité
collective de
Charlevoix

Procédure en cas de tempête hivernale

Version 28 novembre 2022

©Produit par la Corporation de mobilité collective Charlevoix

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

PROCÉDURE EN CAS DE TEMPÊTE HIVERNALE

L'hiver amène son lot de tempêtes ou autres problématiques reliées aux conditions climatiques. Le territoire de Charlevoix est vaste, montagneux et ses routes sujettes à fermeture. Afin d'assurer le transport sécuritaire de la clientèle, la CMCC se réserve le droit de fermer ou de suspendre temporairement ses services de transport collectif et adapté en raison de mauvaises conditions routières selon deux scénarios :

Fermeture pour la journée

Dans ce scénario, les services de transport collectif et adapté n'ouvrent pas dès le début de la journée. Dans ce cas, seules les personnes qui doivent se présenter en hémodialyse seront transportées. La décision est transmise à la population au plus tard à 6h15.

Suspension de services en cours de journée

Dans ce scénario, les services de transport collectif et adapté sont suspendus en cours de journée. La population est informée de la décision de suspension de services le plus tôt possible par le biais d'un avis. La CMCC fera tout son possible pour assurer le retour des clients qui ont déjà quitté leur domicile selon la procédure suivante :

➤ Pour les services de transport collectif par autobus sur horaire

- Inter-Monts
- Inter-Fleuve
- Urbain La Malbaie
- Urbain La Malbaie-Clermont

L'horaire des derniers départs par autobus sur horaire sera communiqué au même moment que l'avis d'interruption de service.

IMPORTANT : Prévoyez que l'heure de retour pourrait être modifiée et que le dernier départ aura lieu dans un **délai maximal d'une heure trente** après l'émission de l'avis.

Exemple : Un client prend l'Inter-Fleuve à partir de l'arrêt Maison-Mère situé à Baie-Saint-Paul à 7h02 le matin en direction de l'hôpital de La Malbaie. Pour son retour du soir, il prévoit emprunter le même circuit selon l'horaire régulier qui est établi à 16h34. À 11h50, il reçoit un avis d'interruption de service indiquant que le dernier départ de l'Inter-Fleuve en direction de Baie-Saint-Paul est à 13h30.

➤ Pour les services de transport collectif par taxibus sur réservation

- Saint-Siméon
- Notre-Dame-des-Monts
- Saint-Aimé-Des-Lacs
- Petite-Rivière-Saint-François
- Les Éboulements
- Saint-Urbain
- Saint-Irénée
- Autres secteurs

Bien que la CMCC dispose des coordonnées pour communiquer avec la clientèle ayant réservée un transport collectif par taxibus, nous invitons celle-ci à communiquer avec la CMCC pour planifier un retour à la maison en toute sécurité par le biais des moyens suivants :

- Par Messenger via notre page Facebook: [mobilitcollectivecharlevoix](#)
- Par courriel : info@mobilitcharlevoix.ca
- Par téléphone : 418-400-8080

IMPORTANT : Prévoyez que l'heure de retour aura lieu dans un **délai maximal de trois heures** après l'émission de l'avis.

➤ Pour les services de transport adapté par autobus et par taxibus sur réservation

Le retour est automatiquement effectué selon les répartitions et les communications se font directement auprès des clientèles concernées et des intervenants.

Diffusion de la décision

Lorsque nos services sont fermés ou suspendus, la décision est communiquée par le biais :

- D'un communiqué aux médias régionaux (CIHO, Le Charlevoisien)
- De l'affichage d'un message sur :
 - Site Web : [mobilitcharlevoix.ca](#)
 - Zenbus version web : [mobilitcharlevoix.ca/zenbus/](#)
 - Zenbus version mobile: Charlevoix-Mobilité collective
 - Facebook: [mobilitcollectivecharlevoix](#)
 - Instagram : [mobilitcharlevoix](#)
- Sur le message d'accueil téléphonique de la CMCC
- D'un courriel auprès des abonnés à l'infolettre de la CMCC

Prévoyez vos déplacements!

La CMCC encourage la clientèle à annuler à l'avance tout déplacement non prioritaire qui pourrait être remis à plus tard. À cette fin, dès qu'une situation émise par Environnement Canada pouvant entraîner la fermeture ou la suspension de nos services sera connue, La CMCC émettra également un avis à sa clientèle à titre préventif par le biais :

- De l'affichage d'un message sur :
 - Site Web : [mobilitcharlevoix.ca](#)
 - Zenbus version web : [mobilitcharlevoix.ca/zenbus/](#)
 - Zenbus version mobile: Charlevoix-Mobilité collective
 - Facebook: [mobilitcollectivecharlevoix](#)
 - Instagram : [mobilitcharlevoix](#)
- D'un courriel auprès des abonnés à l'infolettre de la CMCC (inscription au [mobilitcharlevoix.ca](#))